

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT QUARANTE-CINQUIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 7 FÉVRIER 2011

- * 345-CX-1484 concernant l'engagement d'un secrétaire au Secrétariat général (**Jean Béchard**)
- * 345-CX-1485 concernant le Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais
- * 345-CX-1486 concernant l'approbation du protocole d'accord cadre de coopération entre l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) de Rabat au Maroc et l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
- * 345-CX-1487 concernant l'adhésion de l'UQO à la déclaration de principes – égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.